

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) porte à la connaissance du public que le taux résultant de l'adjudication à la française à l'issue de la période de souscription de l'**emprunt obligataire** de 250 millions de dirhams (plafonné à 300 millions de dirhams) par la société **MAROC LEASING**, a été fixé à 5,01%, soit une prime de risque de 145 points de base.

Le CDVM a visé en date du 08 novembre 2004, sous la référence n°VI/EM/023/2004, une note d'information relative à cette émission.

Les caractéristiques définitives de l'**emprunt** sont:

- Nature des titres : obligations au porteur cotées à la Bourse de Casablanca (à compter du 23 novembre 2004) ;
- Montant global de l'émission : 300.000.000 de dirhams ;
- Nombre de titres émis : 3000 obligations ;
- Prix d'émission : au pair, soit 100 000 dirhams ;
- Maturité : 5 ans ;
- Taux d'intérêt fixe : 5,01% ;
- Prime: 145 points de base ;
- Organismes chargés du placement
 - Chef de file : Caisse de Dépôt et de Gestion
 - Membres du syndicat de placement : Banque Centrale Populaire, BMCE Capital, Casablanca Finance Markets, Médiastance et Caisse de Dépôt et de Gestion

CONTACT CDVM :

Tél : 037 68 89 78

E-Mail : operations_financieres@cdvm.gov.ma

L'autorité qui veille sur votre épargne

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières